CHAM - Classe à Horaires Aménagés Musique

COLLÈGE LOUISE MICHEL & CONSERVATOIRE GILBERT KLEIN

LA CHAM : l'accord parfait des études et de la passion artistique !

Clichy Sous-Bois envie d'avenir

Seine-Saint-Denis LE DÉPARTEMENT

Académie de Créteil
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

République Française
Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Louise Michel
Clichy-sous-Bois

Après 1 an d'existence, la poursuite de la classe à horaires aménagés musique au sein du Collège Louise Michel et du conservatoire Gilbert Klein est une véritable chance pour nos enfants !

Ce dispositif leur permet de concilier passion musicale et parcours académique. Nous pensons que la musique est un vecteur d'épanouissement et favorise la créativité. En intégrant cette classe CHAM, nous offrons à nos élèves la chance de développer leurs compétences artistiques tout en bénéficiant d'un encadrement pédagogique de qualité.

Continuons à faire de Clichy-sous-Bois un terreau fertile pour l'éducation et la culture.

Olivier Klein,
Maire et ancien ministre

QU'EST-CE QUE LA CHAM ?

La musique au cœur de la scolarité

La Classe à Horaires Aménagés Musique (CHAM), validée par l'Éducation nationale, propose un parcours innovant alliant :

- Une dominante musicale et des arts de la scène.
- Un enseignement académique de qualité.
- Un cadre qui stimule créativité, discipline et plaisir d'apprendre.

Un cursus unique

- **Cours adaptés :** au collège et au conservatoire.
- **Gratuit :** aucun frais d'inscription.
- **Instruments prêtés** pendant la scolarité.

Un engagement sur les 4 ans du collège, sans possibilité de suivre d'autres options (latin, allemand, etc.).

POUR QUI ET COMMENT ?

Qui peut intégrer la CHAM ?

Tous les élèves clichois motivés et curieux, débutants ou non, peuvent postuler.

Les qualités recherchées :

- Une forte motivation.
- L'envie de découvrir la musique, le chant et la scène.
- La curiosité et l'ouverture aux autres.

RÉPARTITION HEBDOMADAIRE DES COURS :

Un emploi du temps sur mesure, alliant rigueur scolaire et passion artistique pour faire grandir chaque talent.

- **Éducation musicale au collège :** 2h (histoire de la musique, improvisation, pratique vocale).
- **Pratique collective :** orchestre et arts de la scène : 2h (cours collectif pour tous les élèves).
- **Formation musicale ou scénique :** 1h (cours collectif selon la discipline).
- **Pratique individuelle instrumentale :** 30 minutes (cours individuel pour les musiciens).

MODALITÉS PRATIQUES

Comment inscrire votre enfant ?

Période d'inscription :
Du lundi 9 au samedi 28 mars 2026.

ÉTAPES À SUIVRE :

1. **Remplissez le formulaire d'inscription en deux exemplaires** (disponible auprès de l'école de votre enfant).
2. **Remettez un exemplaire à l'école de votre enfant et l'autre à l'accueil du conservatoire.**

Entretien de recrutement

Mercredi 1er avril 2026 : votre enfant présentera sa candidature au conservatoire.

Résultats disponibles mi-juin !
Consultez-les au conservatoire, au collège ou à l'école de votre enfant.

Contactez-nous pour plus d'informations :

> **Collège Louise Michel**
1 Bd Gagarine, 93390 Clichy-sous-Bois
01 86 78 36 10
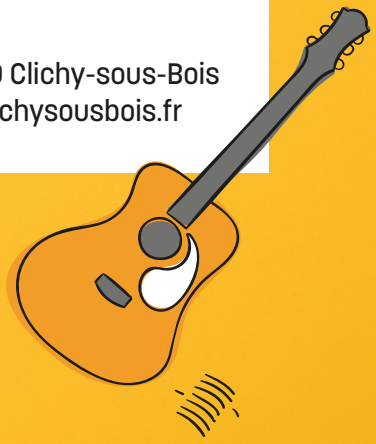
> **Conservatoire Gilbert Klein**
Place du 11 Novembre 1918 • 93390 Clichy-sous-Bois
01 45 09 13 05 • conservatoire@clichysousbois.fr